



Bonjour à toutes et à tous,

Bravo et merci à toutes les personnes ayant participé à l'observation de la biodiversité en milieu agricole en 2023 ! L'équipe OAB vous souhaite une belle fin d'année.

## MISE EN PLACE DES PROTOCOLES

La saison d'observation 2024 approche à grands pas, c'est le moment de préparer la reprise des observations. **Pour le suivi des pollinisateurs sauvages, la pose de nichoirs doit être faite autour de mi-février pour ne pas manquer l'envol des abeilles les plus précoces.** Ces abeilles - les osmies maçonnes - sont notamment les pollinisatrices des arbres fruitiers. L'émergence de ces abeilles est synchrone avec la floraison des arbres fruitiers, tôt dans la saison et selon la température.



*Osmie maçonne*

Ce sont les premières à coloniser les nichoirs, **elles ferment leurs loges avec des opercules en terre et boue, les plus abondants dans les observations de l'OAB.**

### JANVIER



Dès que les conditions sont favorables



Passage possible si suivi toute l'année

### FÉVRIER



Dès que les conditions sont favorables



Pose des nichoirs dès la fin du mois



Pose des planches

### MARS



Lorsque les conditions sont favorables



Premier passage

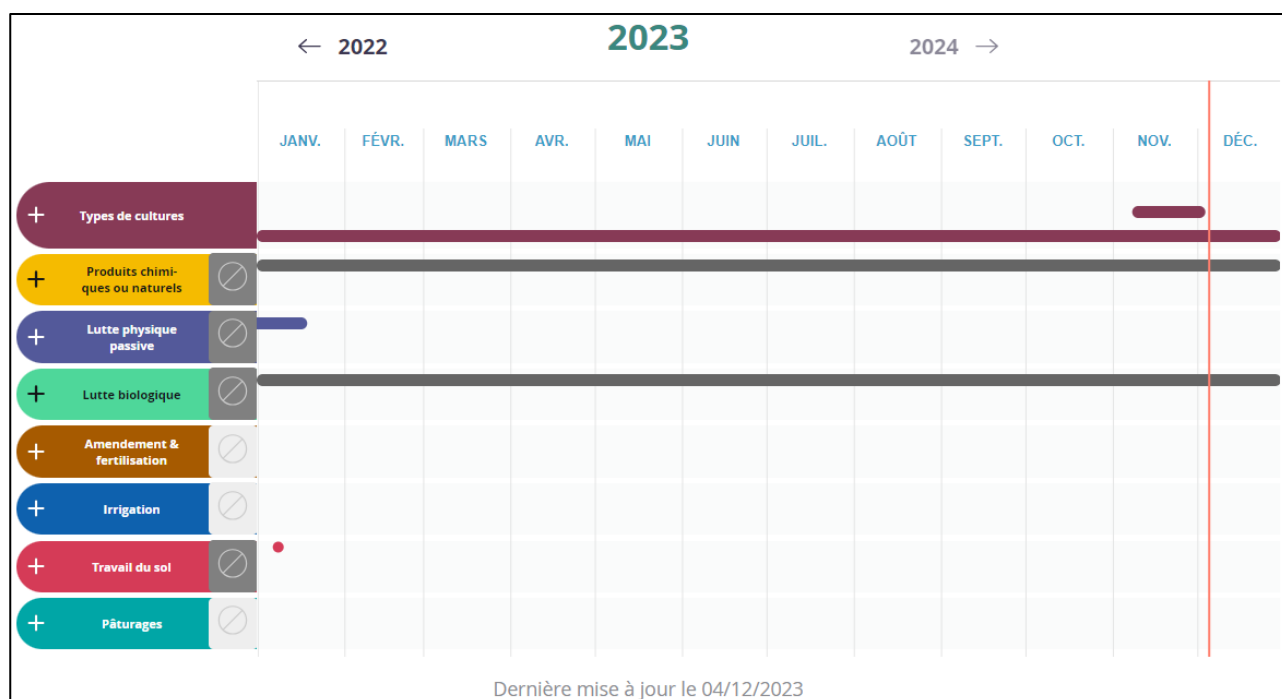


Premier passage

## EVOLUTION DU FORMULAIRE PRATIQUES CULTURALES : UNE SAISIE PLUS FACILE

La période hivernale étant plus calme en termes d'observations, c'est souvent le moment choisi par les réseaux locaux pour saisir les données collectées dans l'année. N'oubliez pas de saisir, en plus des observations de biodiversité, **les données de pratiques agricoles**. Les données d'observations récoltées sur des parcelles dont les pratiques ne sont pas renseignées ne pourront pas être prises en compte dans les analyses.

Nous avons conscience que la saisie des pratiques est lourde, c'est pourquoi l'interface de saisie évolue : outre quelques changements mineurs dans les formulaires de saisie (moins de champs obligatoires par exemple), **vous pourrez bientôt saisir une absence de pratique** en cliquant sur le symbole ⊘. Cela permettra de faire la différence entre une absence de saisie et une absence de pratique : une évolution majeure dans la lecture des données !



Capture d'écran de l'interface de saisie – parcelle factice

## LE ZERO EST UN RESULTAT

Un autre biais existe dans la base de données OAB : **peu de zéro sont renseignés**. Pourtant, du côté de la recherche, pour pouvoir comprendre les variations de la biodiversité en milieu agricole, **il est essentiel de savoir quelles sont les conditions pour lesquelles aucun taxon n'a pu être observé**. Même si cela peut être démotivant, une absence d'observation n'est pas l'attribut d'une mauvaise gestion des parcelles, beaucoup d'autres facteurs entrent en compte et les chercheurs et chercheuses ont besoin d'avoir ces informations pour avancer dans leurs explorations des données.



L'association Noé, un partenaire de Vigie-Nature pour l'animation de nombreux observatoires de sciences participatives, et partie prenante du comité de pilotage de l'OAB, a alors identifié des indicateurs et des protocoles adaptés pour aider les filières agro-alimentaires à évaluer l'impact de leurs initiatives sur la biodiversité. Malheureusement, les compétences naturalistes nécessaires à la mise en œuvre de ces protocoles et à leur retranscription en conseils pratiques, sont encore trop rarement mobilisées. C'est pourquoi Noé et ses partenaires ont créé **cet annuaire de naturalistes** afin de **recenser les acteurs prêts à proposer leurs services et compétences** ! Vous pouvez vous déclarer comme disponible si vous êtes naturaliste, ou contacter un naturaliste pour vous accompagner en cas de besoin.

[Accéder à l'annuaire](#)

### FORMATION EN LIGNE PROTOCOLE PLANCHE A INVERTEBRES

L'équipe OAB vous invite le mardi 19 décembre 2023 de 10 à 12h à une **formation en ligne au protocole planches à invertébrés terrestres**, sur un format de 2h en visioconférence.

Cette formation comprendra une présentation générale de l'OAB, une présentation du protocole et des outils disponibles pour sa mise en place, avec quelques éléments sur l'écologie des espèces suivies, ainsi que des temps d'échanges autour du protocole.

N'hésitez pas à vous inscrire via [le formulaire](#).

### RENCONTRE AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS EN PAYS DE LA LOIRE

**Jeudi 14 décembre 2023**

**9h30 à 17h**

**Jardins de l'Anjou à La Pommeraye**

**Mauges-sur-Loire (49)**



L'Agriculture de conservation des sols (ACS) par sa réflexion, centrée autour de la préservation des sols, propose de nombreux leviers que chaque agriculteur peut actionner à l'échelle de son système

pour le rendre plus respectueux et plus durable. Toutes les productions végétales sont intéressées par cette démarche : grandes cultures, polyculture-élevage, viticulture, maraichage, arboriculture, sans oublier l'agriculture biologique.

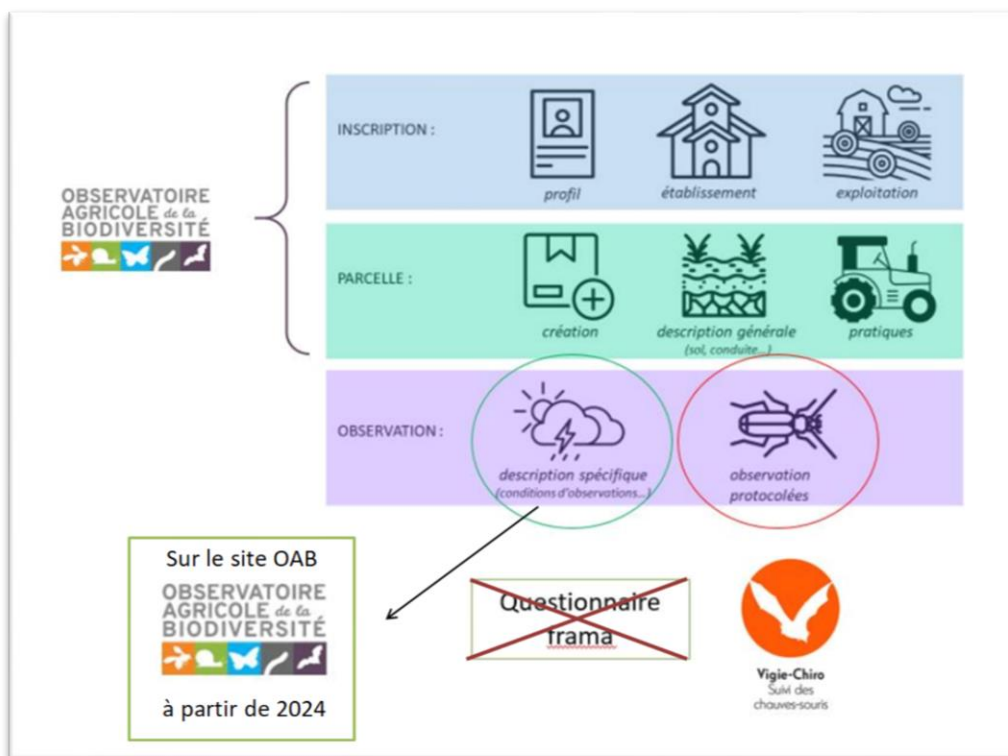
Sur le principe d'un parcours immersif, cette journée Conservation des sols conduira les visiteurs - agriculteurs, techniciens, conseillers - à découvrir pas à pas cette orientation. En une seule journée, trouvez l'information essentielle et les spécialistes du sujet.

Découvrez ci-dessous [le programme](#) de cette journée originale et [inscrivez-vous via ce lien](#).

## PROTOCOLE CHIROPTERES : OUVERTURE FORMULAIRE DE SAISIE DES CONDITIONS D'OBSERVATION SUR LE SITE OAB COURANT 2024

La saisie des conditions d'observation du protocole chiroptères sera bientôt ajoutée sur le site internet de l'OAB. Jusqu'à maintenant, ces données étaient récoltées via un formulaire framaform qui est désormais fermé.

Les données récoltées jusque là sur le frama seront transférées sur le site de l'OAB. Cependant, certains renseignements sont incomplets, il est donc nécessaires pour celles et ceux qui ont participé de **s'assurer que la parcelle renseignée sur le framaform chiroptères a été enregistrée sur le site de l'OAB**, sous un même nom. Les données qui ont été déclarées sur une parcelle qui n'est pas enregistrée sur le site OAB, ou enregistrée sous un autre nom, ne pourront être transférées.



Un grand merci à vous tous et toutes pour vos participations, n'hésitez pas à revenir vers nous pour toutes questions ou précisions éventuelles.

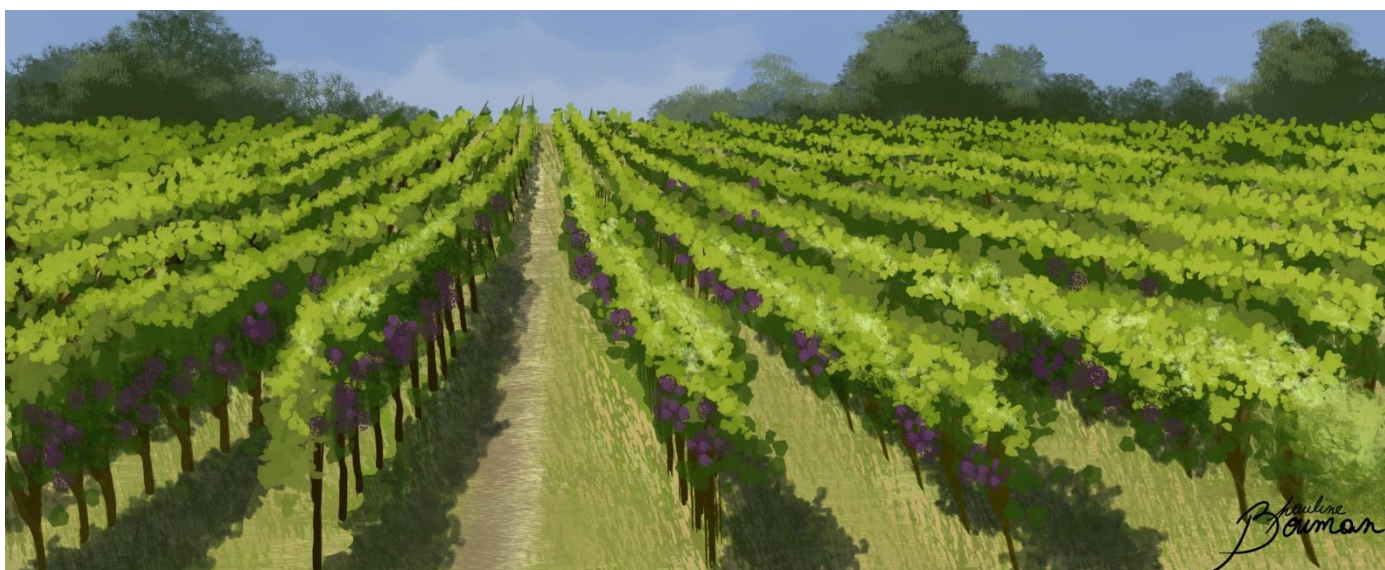


## FORMATION A DESTINATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Une formation à destination des enseignantes et enseignants de l'enseignement agricole sera proposée les 23 et 24 mai prochain. Les protocoles, l'écologie des espèces, les outils OAB et l'intégration de l'OAB dans le programme pédagogique des apprenants seront au menu ! Les inscriptions seront ouverte au début de l'année 2024. Cette formation est inscrite dans le cadre d'un PNF (Plan national de formation).

## EVOLUTION DES OUTILS DE L'OBSERVATOIRE

Nous mettons à jour et ajoutons régulièrement des outils sur le site de l'OAB, n'hésitez pas à consulter régulièrement [la rubrique outils](#) pour télécharger les nouveaux documents et les documents mis à jour.



Merci pour votre implication.  
Nous restons à votre disposition en cas de besoin !

### CONTACTS :

[contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr](mailto:contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr)

Coordinatrice Muséum : Nora ROUILLIER : [nora.rouillier@mnhn.fr](mailto:nora.rouillier@mnhn.fr)

Ministère en charge de l'Agriculture : Carla Midena : [carla.midena@agriculture.gouv.fr](mailto:carla.midena@agriculture.gouv.fr)

Etablissements Agricoles : Marine GERARDIN, MNHN, [marine.gerardin@mnhn.fr](mailto:marine.gerardin@mnhn.fr)

Chambre d'Agriculture France : Mylène Hamon : [mylene.hamon@apca.chambagri.fr](mailto:mylene.hamon@apca.chambagri.fr)